

Esch-sur-Alzette, le 12.02.2024

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Echevins,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir mettre à l'ordre du jour du prochain conseil communal, un crédit spécial de 10 000€ concernant l'acquisition des Taxivélos. La première offre que nous avons reçue en août 2023 a été augmentée. De plus, nous avons observé durant le projet qu'il sera nécessaire d'acheter plusieurs batteries pour les vélos, lesquelles sont désormais également prises en compte dans l'offre.

Le crédit devra être inscrit à l'article 4/430/223280/24061 Taxi-vélos "Vëlodukt Ride" - acquisition - Promotion touristique du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2024.

Cette augmentation sera équilibrée par une diminution du crédit à l'article 3/499/618880/99002 « Frais divers revalorisation centre-ville - autres activités économiques »

Après modification, les nouveaux crédits se présentent comme suit :

Article :	3/499/618880/99002	275 000€
Article :	4/430/223280/24061	45 000€

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

Christian Bettendorff
Chef de Département des Affaires Economiques